

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 octobre 2007
(convocation du 15 octobre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 10 h 15)
M. FAVROUL J. Pierre à M. SOUBIRAN Claude (à cpter de 10 h 00)
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. BANNEL Jean Didier à M. CASTEX Régis (jusqu'à 10 h 00)
M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE (jusqu'à 10 h 00)
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CASTEL Lucien à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle

M. DELAUX Stéphan à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max
M. JOUVE Serge à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. PUJO Colette
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MERCHERZ Jean à M. PETIT Alain (à cpter de 10 h 00)
Mme WALRYCK Anne à Mme VIGNE Elisabeth (jusqu'à 10 h 30)

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Marchés Publics – Construction du tramway 2ème phase – Marché n°05 291 U
d’Assistance à Maîtrise d’Ouvrage pour le suivi technique et financier du
matériel roulant pour la 2ème phase - Avenant 2 - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Lors de la séance du 14 octobre 2005, le conseil de communauté a, par délibération n°2005/0747, autorisé la communauté urbaine de passer un marché 05 291 U assurant le concours d'un prestataire spécialisé pour exécuter le suivi technique et financier de la fabrication et de la mise en service des 26 rames de tramway de la 2^{ème} phase. Le marché a été notifié à la société SYSTRA SA le 30 décembre 2005, pour un montant de 338 940 € ht.

Par ailleurs, lors de la séance du 28 avril 2006, par délibération n°2006/0242, un premier avenant a permis d'acter les diverses modifications suivantes :

- la transformation de deux rames « courtes » en « longues »,
- la commande de quatre rames « longues » complémentaires.

Il s'agissait d'assurer le suivi financier, administratif et technique de la réalisation des 2 rames transformées et des 4 nouvelles rames, d'un montant de 46 430 € ht, portant le marché à 385 370 € ht (460 902,52 € TTC).

Aujourd'hui, la société SYSTRA est sollicitée pour réaliser les missions suivantes au titre de l'avenant n°2 :

- l'intégration de prestations complémentaires hors lot matériel roulant dans l'avenant 5 au marché n°00 246 U de fourniture des matériels roulants, de la fourniture et de la pose de la voie, de ses revêtements ainsi que de l'alimentation par le sol (MRV 01). Ces prestations concernent le préfinancement par la CUB de travaux de remise en état de la plate-forme suite à des désordres pouvant mettre en cause l'exploitation et dans l'attente de l'expertise judiciaire définissant les responsabilités ;
- la rédaction de l'avenant 6 du marché précité concernant la prestation de l'alimentation par le sol (APS).
 - o la modification du temps disponible pour la maintenance APS en fonction de la durée d'exécution journalière du réseau ;

- la maintenance des équipements embarqués de l'APS pour les 26 rames du lot b de la tranche conditionnelle n°2 du marché MR V 01 et les 4 rames du marché complémentaire matériel roulant ;
 - le travail en équipes (2x8) pour compenser le manque de moyens de maintenance mis à disposition par la CUB au mainteneur de l'APS ;
 - le complément de pièces de recharge APS pour l'extension du parc matériel roulant ;
 - la maintenance des équipements APS sol du centre ville de la phase 2 ;
 - la formule de correction kilométrique du coût de la maintenance pour les périodes où le parc matériel roulant est surabondant avant la mise en service de l'ensemble des extensions.
- la rédaction de l'avenant 7 au marché MRV 01 concernant la gestion de maintenance de l'alimentation par le sol (APS). La modification de l'objectif de disponibilité due aux extensions des prestations de maintenance des équipements sol et embarqué de l'APS doit être contractualisée.

L'avenant n°2 est de 10 200 € ht (soit 12 199,20 € TTC) et porte ainsi le montant du marché à 395 570 € ht (473 101,72 € TTC), soit une augmentation cumulée de 16,70 % par rapport au montant du marché initial.

Réunie le 3 octobre 2007, la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable.

Le financement de ces dépenses est à imputer au budget annexe Transports, exercice 2007 et 2008, programme TW20 – Chapitre 23 – article 23800092 – CRB H340.

En application des articles L2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner l'avenant au marché n°05 291U et autoriser Monsieur le Président :

- à signer l'avenant au marché n°05 291 U pour un montant de 10 200 € ht avec la société SYSTRA SA, et la prolongation du délai de 6 mois ;
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. ALAIN CAZABONNE

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 7 NOVEMBRE 2007</p> <p>PUBLIÉ LE : 7 NOVEMBRE 2007</p>
--